

# ABSTENTION

## Définition :

L'abstention est le fait de ne pas se déplacer pour aller voter malgré une inscription sur les listes électorales.

## Explications

- **Quelles sont les raisons d'une abstention ponctuelle ?**

L'abstention peut être ponctuelle et conjoncturelle : indifférence à telle **élection**, à tel enjeu, refus de départager les candidats, incapacité à se reconnaître dans les candidatures proposées, ou bien encore préoccupations personnelles qui éloignent des enjeux du scrutin... La **citoyenneté** contemporaine est souvent une citoyenneté par intermittence.

- **Pourquoi y a-t-il une abstention structurelle ?**

L'abstention présente aussi une dimension structurelle. Ainsi observe-t-on, dans certains groupes sociaux, peu de curiosité pour la politique en général et les élections en particulier. Les jeunes, les non-diplômés, les personnes présentant un faible niveau d'intégration sont quelques-unes des catégories au sein desquelles l'abstention est forte, au point d'apparaître comme une quasi-norme sociale.

Dans des milieux populaires touchés par la crise, l'abstention est aussi une façon de signifier sa défiance à l'égard de la classe politique dans son ensemble, voire du jeu démocratique dans son principe.

- C'est sans doute la raison pour laquelle l'abstention augmente en France depuis plusieurs décennies, seule l'**élection présidentielle** échappe à cette tendance (l'abstention n'y est jamais supérieure à 30%). Mais pour les autres élections, la barre symbolique de 50% des inscrits est souvent franchie : 50% d'abstentionnistes aux européennes de 2019 malgré une augmentation de la participation, près de 60% aux second tour des municipales 2020, plus de 65% au premier et au second tour des départementales et régionales de 2021.

## Indicateurs

Plusieurs indicateurs permettent de rendre compte de l'évolution du comportement électoral :

- Le **taux d'abstention** : c'est la part d'électeurs ayant choisi de s'abstenir plutôt que de voter sur l'ensemble des suffrages exprimés.
- Le **taux de participation** : c'est la part d'électeurs ayant choisi de voter plutôt que de s'abstenir sur l'ensemble des suffrages exprimés.

## Tendances

Plusieurs tendances traversent les sociétés démocratiques :

- La montée, progressive mais constante, de l'**abstentionnisme** (avec un taux de participation de plus en plus faible) aux élections locales, comme nationales.
- La hausse de la **volatilité électorale (alternance entre abstention et vote ; ou changement dans l'orientation politique du choix entre deux scrutins)**, qui libère en partie les choix électoraux individuels des déterminants sociaux du fait de l'évolution des contextes politiques et socio-économiques (vote sur enjeux).

## Enjeux

- **Comment lutter contre l'abstention ?**

En France, le droit de vote est un droit et non une obligation. L'électeur a donc le droit de voter... ou de s'abstenir. Certains pays comme la Belgique l'imposent, mais transformer ce devoir en obligation pourrait être contre-productif.

- **Dans quels pays le vote est-il obligatoire ?**

Voter est obligatoire dans certains pays, comme par exemple la Belgique ou la Grèce.

Ainsi, en Belgique, depuis 1893 le vote est une obligation. Le non-respect est sanctionné par une amende (de 40 à 80 euros, et jusqu'à 200 euros en cas de récidive mais les sanctions ne sont quasiment jamais appliquées). À l'origine, cette obligation a été décidée afin de permettre aux plus pauvres de participer aux élections sans que leurs patrons ne puissent les obliger à travailler plutôt qu'à aller voter. En Belgique, le taux de participation est proche de 90% pour chaque élection.

- **Le droit de vote est-il obligatoire en France ?**

En France, le droit de vote est un devoir pour les citoyens, comme le rappelle l'inscription figurant sur les cartes électorales : "Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique".

La question de rendre le vote obligatoire a souvent été débattue mais n'a jamais été envisagée sérieusement :

- le vote n'est pas obligatoire par principe. Si le vote est un droit, on peut, comme tout autre droit (liberté de réunion ou d'association, par exemple), ne pas l'exercer. Il pourrait sembler paradoxal de transformer un droit aussi essentiel en contrainte ;
- obliger les citoyens à voter impose de vérifier que cette règle sera suivie. Il faudrait créer une sanction pénale efficace, faute de quoi la nouvelle obligation demeurerait lettre morte ;
- forcer les citoyens à participer aux élections pourrait avoir un impact sur les résultats (augmentation des votes blancs ou nuls, par exemple).

## Erreurs Fréquentes

- Ne pas confondre l'**abstention** et **vote blanc** ou **nul**. Ces trois notions désignent un mode de participation ou de non-participation à une élection. Elles sont très différentes même si elles ont en commun de ne pas être comptabilisées dans les suffrages exprimés.

L'**abstention** est le fait de ne pas se déplacer pour aller voter malgré une inscription sur les listes électorales. Le **vote nul** correspond à des bulletins déchirés ou annotés, qui ne peuvent pas être pris en compte dans les résultats de l'élection. Il est parfois difficile d'interpréter le sens d'un vote nul.

Le **vote blanc** consiste à déposer dans l'urne une enveloppe vide ou contenant un bulletin dépourvu de tout nom de candidat (ou de toute indication dans le cas d'un référendum). Ce type de vote **indique une volonté de se démarquer du choix proposé par l'élection**.

Sources :

- <https://www.vie-publique.fr/fiches/23958-quelle-est-la-signification-de-labstention>
- <https://www.vie-publique.fr/fiches/23931-abstention-vote-blanc-et-vote-nul-quelles-differences>
- <https://www.vie-publique.fr/fiches/23909-le-droit-de-vote-est-il-un-devoir-le-vote-est-il-obligatoire>

(+ mise à jour et modifications personnelles)

## Pour approfondir :

### [Abstention, vote blanc et vote nul : quelles différences ?](#)

Ces trois notions désignent un mode de participation ou de non-participation à une élection. Elles sont très différentes même si elles ont en commun de ne pas être comptabilisées dans les suffrages exprimés.

Dernière modification : 10 mars 2021

### [Abstention électorale : comprendre le phénomène](#)

Multiplication des crises, fragmentation des opinions et des sources d'information, une jeunesse qui boude les scrutins... Plusieurs facteurs de long terme jouent en faveur de l'abstention. Elle donne, avec la volatilité électorale, un nouveau sens à l'élection.

Par **Brice Teinturier** - Directeur général délégué d'Ipsos, enseignant à l'école de la communication de Sciences Po

Dernière modification : 30 mai 2022